

Règlement du concours Fan Day RSCA

Gagnez un maillot du RSC Anderlecht

Participer au concours est gratuit et se fait sur le stand d'Allianz durant le Fan Day RSCA (dimanche 30 juillet 2017) et via Facebook.

Les membres du personnel d'Allianz Benelux SA ne peuvent pas participer.

Il y a **3 maillots 'Champions League 2017-2018'** d'une valeur de **85€** à gagner.

Pour tenter votre chance, vous devez :

- Vous rendre au stand d'Allianz durant le RSCA Fan Day (du côté de la Tribune 2) pour vous faire prendre en photo. Ensuite, partager cette photo avec le hashtag #AllianzRSCA.
- Prendre une photo vous-même avec la carte distribuée lors du RSCA Fan Day à l'avant-plan de la photo (explications au verso de la carte). Ensuite, partager cette photo avec le hashtag #AllianzRSCA.

Le concours aura lieu jusqu'au mercredi 9 août 2017 compris.

Le **mercredi 16 août 2017** un jury composé de membres du personnel d'Allianz choisira 3 gagnants. Les 3 gagnants seront informés personnellement via Facebook. Nous leur ferons parvenir les informations pratiques pour recevoir le maillot. Les noms des gagnants seront annoncés via les réseaux sociaux d'Allianz Benelux (pages pour la Belgique = Allianz Belgique).

Le concours s'effectue sous le contrôle de Xavier Thirifays, Chief Compliance Officer. En cas d'ex aequo, un tirage au sort sera effectué sous son contrôle. Le résultat de ce tirage au sort est irrévocable et définitif. Le concours ne fait l'objet d'aucune correspondance.

Allianz Benelux SA ne pourra être tenue responsable des dommages éventuels suite à la participation, l'obtention ou l'usage d'un prix dans le cadre d'un des concours.

Les coordonnées personnelles des participants sont enregistrées en vue de pouvoir annoncer les gagnants de ce concours et de mener des campagnes d'information et de promotion, mais ne sont pas transmises à des tiers. Tout participant a également le droit, sur simple demande et sans frais, de (faire) supprimer des fichiers ses données à caractère personnel.